

Communiqué de presse

Les salons en Île-de-France : Un formidable vecteur de business à exploiter pour les entreprises franciliennes

Avec 700 000 m² de surface d'exposition répartis sur une vingtaine de site de toutes tailles et plus de 400 salons grand public et professionnels accueillis chaque année, Paris Île-de-France est la place leader mondial dans ce secteur fondamental pour le développement des entreprises, notamment à l'export. Or, les entreprises franciliennes n'exploitent pas suffisamment cet écosystème d'exception à leur disposition sur le territoire.

« Les nombreux salons franciliens, qu'ils soient grand public ou professionnels, permettent chaque année aux entreprises qui exposent de signer (hors salons de l'aéronautique et de la défense) plus de 6 millions de contrats et de réaliser plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires. » affirme Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France *« La Chambre est plus que jamais convaincue qu'il faut faire de cet outil multifonction, un axe prioritaire du développement des entreprises et de l'emploi de la région capitale ».*

Le retour sur investissement (ROI) pour les entreprises exposantes est en moyenne de 2 pendant le salon et de 8, neuf mois après. Par ailleurs, celles-ci réalisent près du tiers de leur chiffre d'affaires annuel à l'export grâce à leur participation à un salon, faisant de celui-ci un véritable outil de développement et un catalyseur d'activité.

Paradoxalement, les entreprises franciliennes ne semblent pas exploiter suffisamment cette offre riche et variée de manifestations à leur disposition sur leur territoire alors qu'exposer sur un salon est souvent le premier pas à l'international. En effet, la CCI Paris Ile-de-France estime que moins de 3 % d'entreprises franciliennes exposent au moins une fois par an sur un salon de la région-capitale. Cela est d'autant plus regrettable que la région dispose des filières d'excellence justement structurées autour :

- ✓ d'un tissu important de TPE et PME ;
- ✓ de nombreux salons, dont au moins un « leader » puissant et attractif notamment à l'international ;
- ✓ d'un ou plusieurs pôle(s) de compétitivité et/ou réseau structuré d'entreprises permettant de faire le lien entre l'ensemble des acteurs.

La CCI Paris Ile-de-France propose 3 actions clés pour renforcer la présence des entreprises de la région-capitale sur les salons franciliens :

- **Développer une véritable culture « salon » en Ile-de-France** en faisant de cet outil un axe prioritaire du développement des entreprises et de l'emploi en Ile-de-France.
Cela passe notamment par une campagne médiatique sur l'industrie des salons portée par les acteurs du secteur, l'invitation régulière sur les salons phares d'influenceurs de pays cibles, la présence systématique de personnalités politiques de premier plan sur l'ensemble des grandes manifestations ou encore l'intégration dans les cursus pédagogiques et universitaires de modules sur le média salon.

- **Renforcer les actions et dispositifs d'information et de sensibilisation auprès des entreprises** afin de les inciter à utiliser le média salon au niveau local.
La CCI Paris Île-de-France préconise entre autre que soit organisées systématiquement des sessions découvertes pour les PME franciliennes innovantes sur les salons les plus stratégiques, mais également de créer une plateforme d'information partagée qui centralise l'ensemble des données utiles aux PME, ainsi qu'un tableau de bord de la participation des entreprises franciliennes sur les salons d'Île-de-France.
- **Mieux accompagner les PME sur les salons** en facilitant et en améliorant leur « parcours exposant » grâce à des mesures d'accompagnement adaptées.
Cela peut prendre différentes formes, comme par exemple faire des offres commerciales pour les primo-exposants sur plusieurs sessions successives, développer des services simples dédiés aux TPE et PME pour faciliter la logistique des petits exposants et systématiser les rencontres d'affaires grâce aux outils digitaux.

Les mesures de ce rapport doivent se concrétiser de manière très opérationnelle. La CCI Paris Île-de-France prendra l'initiative à l'automne de réunir les principaux opérateurs et partenaires pour signer une charte dans laquelle tous s'engageraient à mettre en œuvre les actions relevant de leurs compétences.

*[*Consulter l'intégralité de la prise de position](#)*

Relations presse :

Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)